

Envoyé en préfecture le 31/03/2022

ID: 093-200017010-20220329-2022032902-BF

Reçu en préfecture le 31/03/2022

Affiché le

DÉLIBÉRATION N°2022-03-29/02 DU 29 MARS 2022 RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF (BP) 2022

LE COMITÉ SYNDICAL

VU les articles L. 5211-1 à L 5211-11 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M71,

VU l'arrêté préfectoral n° 2008-253-1 du 9 septembre 2008 portant création du Syndicat mixte.

VU les statuts du syndicat mixte,

VU la délibération n°CR133-09 du 27 novembre 2009 du Conseil régional d'Ile de France approuvant l'étude de programmation de la coulée verte de l'Interconnexion des TGV,

VU la délibération n°2009-11-5.2.8 du 14 décembre 2009 du Conseil général du Val de Marne approuvant l'étude de programmation de la coulée verte de l'Interconnexion des TGV,

VU la délibération n°2022-02-09/01 du 9 février 2022 relative au débat d'orientations budgétaires.

VU la délibération n° 2022-03-29/01 du 29 mars 2022 relative au compte administratif et au compte de gestion 2021,

VU le rapport présenté par Françoise LECOUFLE, Présidente du Smer la Tégéval,

DÉLIBÈRE

Intègre le résultat excédentaire cumulé de la section d'investissement et de fonctionnement du Article 1er: budget constaté à l'issue de l'exercice 2021 et l'affecte en totalité en report sur le budget 2022 :

Section d'investissement :

2 547 274, 47 €

Section de fonctionnement :

74 530, 80 €

Article 2: Le montant de l'AP 2022 est affecté dans sa totalité pour un montant de 1 800 000,00 €.

Adopte le budget primitif pour l'exercice 2022, voté par fonction au niveau du chapitre, équilibré Article 3: en dépenses et en recettes, en crédits de paiements d'investissement et de fonctionnement comme suit:

Recettes de fonctionnement :

194 918, 31 €

Dépenses de fonctionnement :

194 918, 31 €

Recettes d'investissement :

3 002 662, 00 €

Dépenses d'investissement :

3 002 662, 00 €

Fait et délibéré en séance, les jours, mois, an susdits

La Présidente du Smer la Tégéval

Nombre d'élus pouvant siéger : 10

Présents: 5 Pouvoirs: 2

Pour: 7

Contre: ()

Abstention: O Adoption: a l'unanimité

à l'AEV Ile-de-France

Cité régionale de l'environnement

90-92 avenue du Général Leclerc - 93500 PANTIN Madame Françoise LECOUFLFél. : 01 83 65 38 64

Mél : contact@lategeval.fr - www.lategeval.fr

